Moulinard

TOUT le monde a entendu parler des scènes affligeantes qui se sont passées dans l'Eglise Cathédrale de Bayeux, lors des Assemblées pour le Recrutement de l'Armée; il doit connoître aussi la Lettre que j'ai écrite à ce sujet au Citoyen ALADANE, la Réponse qu'il a daigné y faire, & la réplique dont elle a été suivie.

Le Mâle
Caen
FRC
26397

N. B. Le Citoyen ALADANE n'étoit point à l'Assemblée le jour où les Citoyens se réunirent pour la première fois, & où le trouble commença. Il y vint le lendemain avec la Municipalité, expliquer les Décrets de la Convention Nationale. Apprenant qu'il figuroit si dignement dans cette enceinte, je crus devoir l'instruire du sujet de ma retraite, & lui adressai la Lettre suivante.

CITOYEN,

JE suis autant indigné que surpris des horreurs dont on souille nos Temples, & des attentats qui se commettent contre nos personnes. Ce ne sont pas seulement de vils animaux qui profanent nos Autels; des Maîtres ENCORE PLUS IMMONDES QU'EUX, les couvrent de leurs vomissemens exécrables. On M'ÉGORGEROIT plutôt

que de soufftir de pareilles abominations ; mais puisque je ne puis les empêcher, je n'en dois pas non plus être témoin. Hier je voulus élever la voix de la Religion pour confondre CES MONSTRES ; aussi-tôt le tonnerre de L'IMPIÉTÉ se fit entendre ; tous les DÉMONS semblèrent sortir de l'Enfer & me couvrirent de leurs hurlemens épouventables. Des CANNIBALES parloient déjà de me faire dévorer par leurs chiens, ou de m'assommer à coups de massues ; UN PLUS HONNÊTE & PLUS CHARITABLE me déchira la jambe d'un coup de soulier, & me prouva que le parjure & le mensonge accompagnent toujours la lâcheté, la bassesse. Je ne me retrouverai jamais dans une Assemblée où il n'y a ni ordre, ni liberté, ni décence ; où règnent au contraire la tyrannie la plus affreuse, la grossièreté la plus sale, la scélératesse la plus horrible. Je serai de cœur avec LES AMES HONNÊTES,

je ne blesserai plus les yeux des MÉCHANS. Je me ferai remplacer par un de mes Confrères. En attendant, je renouvelle par écrit la proposition que j'ai faite en public : J'OFFRE CENT ECUS à chacun DES LACHES qui m'ont insulté, s'ils veulent ALLER SUR LES FRONTIÈRES ; mais comme ce ne sont pas toujours les grands INSULTEURS de Prêtres qui sont le plus capables de brûler la moustache d'un HOULAN, ou de faire sauter le crâne d'un TYROLIEN, & ne voulant pas que mon argent soit perdu pour la Patrie, je mets cette condition facile : Je leur donnerai 10 sous tous les jours qu'ils ne seront pas à l'Hôpital, & le reste de la somme le lendemain d'une bataille où on les aura traînés.

Je suis avec respect,

DIGNE COMMANDANT,

Votre très-dévoué Concitoyen,

MOULLAND,

Curé de Saint Martin.

13 Mars 1793, l'an 2. de la Rép.

RÉPONSE
DU CITOYEN ALADANE.

Citoyen,

Vous ceſſerez d'être autant indigné que ſurpris des horreurs dont on ſouille vos Temples, & des attentats qui ſe commettent contre vos perſonnes, quand, d'après la Loi, nous vous obſerverons ſur le *premier chef* que l'Egliſe, comme Egliſe, & au moment où nous y célébrons les ſacrés Myſtères d'une Religion que nous révérons & ſuivons comme vous la prêchez, doit être reſpectée; mais que, comme lieu de raſſemblement populaire, & dans la poſition où nous nous trouvons, après les précautions que vous avez priſes ou dû prendre comme homme élevé au digne & noble emploi du Sacerdoce, n'eſt plus conſidérée que comme un lieu pu-

blic où les volontés & l'expreſſion de ces volontés ſe manifeſtent, quelques ſoient les perſonnes, les opinions ou culte qu'elles profeſſent ou annoncent.

Sur le ſecond chef, *vos perſonnes*, elles ſont ſacrées à mes yeux ; mais par la Loi, vous êtes Citoyens & Sujets de la République, & elle ne fait aucune diſtinction entre vous & moi. Nous ſommes l'un & l'autre ſujets à ſes lois ; & s'il ſe commet quelques attentats contre l'un ou l'autre, elle nous protège, nous donne & offre ſon appui : ayons-y recours avec confiance par des voies légales, & nous aurons juſtice.

Les vils animaux qui profanent vos Temples : en connoiſſez-vous parmi les hommes & vos concitoyens ? Quelques-uns peuvent être dans l'erreur, mais aucuns ne ſont vils ; & la loi de l'égalité vous défend d'avoir cette opinion ſur vos frères. *Des Maîtres !* nous n'en avons plus ; des hommes pour faire exécuter les Lois que nous nous don-

nons & que nous adoptons. Prenez garde, mon cher concitoyen, de fanatiſer, en voulant, par un dévouement contraire aux principes conſtitutionels que vous avez eu le noble courage d'adopter & de profeſſer, nous rappeler & nous forcer de rentrer dans ceux que nous avons avec vous ſecoués & ſurmontés. Vous obſervez que, puiſque vous ne pouvez les empêcher, vous ne devez plus en être témoin : la liberté ; elle eſt pour vous comme pour tous nos concitoyens ; & nous la réclamons tous par la Loi.

Vous avez voulu élever la voix de la Religion. Dans votre Temple & au milieu de vos Fidèles, vous euſſiez été entendu. Là notre croyance doit être une ; mais dans une Aſſemblée, le ſeul point qui nous raſſemble, c'eſt la Loi & ſon exécution ; tout autre objet que celui de la Loi doit en être exclus & proſcrit. Là les mauvais traitemens, les abus y ſont réprimés par les Autorités

conſtituées, quand ils viennent légalement à leur connoiſſance, & la juſtice de leur part y eſt rendue avec impartialité. C'eſt à elles que nous vous engageons & prions de recourir, déjà fort & convaincu du droit que vous y avez, ſi par quelques provocations inconſidérées vous n'avez pas indiſpoſé l'Aſſemblée contre vous, & que vous puiſſiez encore leur dénoncer, ou vos provocateurs, ou les auteurs & coupables des mauvais traitemens dont vous vous plaignez.

N'aviliſſons point, cher concitoyen, par des propos & des diatribes, une Aſſemblée. Elle eſt reſpectable & doit être toujours reſpectée en ſa qualité d'Aſſemblée & d'hommes tous égaux. Une mortification que nous pouvons y recevoir, méritée ou non méritée, pour le bien public, ne peut nous la faire abandonner; & je vous le répète encore, la Loi le veut, ſoumettons-nous. Votre retraite vous rend coupable;

l'offre que vous faites eſt, je vous le dis, inſultante & outrageante, & ne peut être réparée que par le noble & généreux ſacrifice de votre perſonne à la Patrie : & voilà le défi que vous devez à telle ou telle perſonne dont vous croyez avoir à vous plaindre. La paix, l'union, amour de l'ordre, & pardeſſus tout celui de la Patrie, voilà mes vœux & l'appel que je fais au brave Citoyen qui m'a daigné conſulter, & auquel je ne balancerai jamais de dire la vérité toute franche, & de l'aſſurer en même-tems de tout le reſpect avec lequel je ſuis & ſerai toute la vie,

Son très-dévoué & affectionné
ſerviteur & concitoyen,
ALADANE,

24 Mars 1793, l'an 2. de la Rép.

RÉPLIQUE
DU CURÉ DE St. MARTIN.

Citoyen,

C'est un malheur pour moi sans doute : *je ne suis pas encore revenu de mon étonnement ;* au contraire, il s'accroît par les raisons mêmes que vous apportez pour le faire cesser.

Vous me dites SUR LE PREMIER CHEF « que l'Eglise, comme lieu de » rassemblement populaire, & dans la » position où nous nous trouvons, après » les précautions que nous avons prises » ou dû prendre, comme Hommes élevés au digne & noble emploi du Sacerdoce, n'est plus considérée que » comme un lieu public où l'expression » des volontés se manifeste, quelles que » soient les personnes, les opinions ou » culte qu'elles professent ou annoncent.

Mais il falloit faire avertir les Vicaires de l'Evêque qu'on iroit porter DANS LE CHŒUR de la Cathédrale, je ne dirai pas l'ÉDIFICATION, la PIÉTÉ, ce seroit parler en PRÊTRE, mais LA RAISON, LA BELLE PHILOSOPHIE & LE SUBLIME ÉLAN DU PATRIOTISME, *& alors* ils auroient ôté ce qu'ils appellent SAINT SACREMENT, *& alors j'aurois été un peu moins surpris & moins indigné.*

C'est un lieu de rassemblement. OUI : mais il doit y avoir de la décence & de la sureté. Or il n'y a ni l'une ni l'autre. Il n'y a point de décence où l'on entend les propos les plus injurieux, & dès qu'il y a des chiens qui rempliſſent tout de leurs excrémens. Il n'y a pas de sureté, dès que ces chiens sont d'une taille énorme, toujours nu-pieds & de mauvaise humeur.

C'est un lieu public, où l'expression des volontés se manifeste, quelles que soient les personnes, les opinions ou culte

qu'elles profeſſent. — C'eſt juſtement ce qui ne devroit pas être. Cet édifice eſt conſacré au Culte Catholique, & tant qu'il y aura d'autres lieux auſſi commodes, on devroit bien ſe diſpenſer d'y venir pour autre choſe que pour la prière & les Sacremens. N'avez-vous pas les Egliſes des Communautés Religieuſes qui ſont ſupprimées, & une ſuperbe Salle de Comédie ? S'il y avoit DES ACTEURS à Bayeux, je ne dirois rien. Il eſt plus juſte que nous interrompions nos SAINTS MYSTÈRES & toutes NOS ORAISONS, que vous VOS SPECTACLES & VOS PLAISIRS, mais il n'y en a point.

SUR LE SECOND CHEF : *Nos perſonnes ſont ſacrées à vos yeux.* — Je vous en remercie très-humblement ; la vôtre m'eſt bien chère, bien précieuſe ; je la reſpecte infiniment, & voudrois pouvoir lui ſervir de bouclier dans la Guerre où ELLE VA SIGNALER SON COURAGE.

La Loi ne fait aucune distinction entre moi & vous. — Je n'en demande pas non plus ; je n'en ai jamais connu d'autre que celle du mérite.

S'il se commet quelques attentats contre l'un ou l'autre, elle nous protège. — J'aime à le croire. — *Nous donne & offre son appui.* — Cela doit être. — *Ayons-y recours avec confiance.* — J'AI MIS MA CONFIANCE EN VOUS, VOILA POURQUOI JE VOUS AI ÉCRIT : ELLE N'A PAS ÉTÉ TROMPÉE. — *Par des voies légales.* Quelles sont-elles ? De recourir au Président ! Mais il faudroit qu'il fût obéi, & POISSON ne l'a pas été. Il a demandé du silence & n'a pu en obtenir. — *Et nous aurons justice.* Je ne connois point la vengeance, & ce n'est pas pour la demander que j'ai eu l'honneur de vous envoyer une Lettre. Ministre d'un Dieu de paix, j'en porte par-tout les sentimens. Si je vous ai instruit des désordres qui étoient arri-

vés, c'étoit afin que vous puſſiez en prévenir de ſemblables une autre fois, PAR VOTRE SAGESSE ECLAIRÉE, ou les arrêter PAR VOTRE AUTORITÉ PUISSANTE.

Vous demandez, en parlant des VILS ANIMAUX QUI PROFANENT NOS TEMPLES, *ſi j'en connois parmi les hommes & mes concitoyens.* QUI VOUS LE DIT? Vous changez ma phraſe: eſt-ce pour avoir le doux plaiſir de placer encore une ſentence? Si vous aviez conſulté la Grammaire, vous auriez vu que ma phraſe eſt correcte & ſelon toutes les règles; mais vous veniez peut-être de lire quelque ouvrage ſur l'art de fortifier une Place ou de ranger une Armée en bataille: & votre tête, fatiguée de ſes méditations profondes, a pris ſon rêve pour mon diſcours.

Des Maîtres, vous écriez-vous toujours dans le même ſens, *nous n'en avons plus.* — NON; quoique beau-

coup de perſonnes cherchent à nous en donner ; mais les Chiens en ont peut-être encore. Ce ſont *ces chiens* qui ſont de VILS ANIMAUX, & *les Maîtres*, PLUS IMMONDES QU'EUX, ſont ceux A QUI ILS APPARTIENNENT, & QUI VIENNENT VOMIR JUSQU'AUX PIEDS DU SANCTUAIRE.

Quand vous allez dans une ſociété, vous laiſſez votre chien à la porte ; pourquoi n'aurois-je pas exigé qu'on fit de même ? Votre bon exemple autoriſe ma cenſure, je dois blâmer tous ceux qui ne vous imitent pas.

Si, *dans les circonſtances où nous nous trouvons*, l'on prenoit *votre maiſon* pour en faire *un lieu de raſſemblement*, ſi vous aſſembliez UNE COMPAGNIE chez vous, ſouffririez-vous que le chien de quelqu'un allât ſe coucher dans votre lit, piſſer contre votre fauteuil & faire encore pis que tout cela, je ne dirai pas SUR VOTRE TABLE A

MANGER, mais seulement sur votre table de nuit ou de jeu ? Ne sauteriez-vous pas sur la canne ? Oui, & vous auriez raison. Pourquoi donc voulez-vous que j'aye tort ? Les crédences, la chaire épiscopale ne doivent pas être plus salis que vos ducheſſes & vos canapés. Les AUTELS sont au moins, aux yeux du Philosophe, des TABLES A MANGER, & l'on ne doit point y mettre ce que vous ne voudriez pas voir sur les vôtres. Je suis fâché de descendre dans un détail si dégoûtant, mais vous m'y forcez, MON CHER CONCITOYEN, en craignant que *je ne fanatiſe*. Rassurez-vous ; *mon fanatiſme* est celui de LA LIBERTÉ ; mais LIBERTÉ n'est pas MALPROPRETÉ ni INSOLENCE. Je réclame la LOI comme vous, & c'est parce que je la réclame, que je ne veux pas qu'on vienne armé dans une Assemblée. Des gros talons de souliers suffisent bien pour casser les jambes. Encore une fois

je ſuis incapable de *fanatiſer*, mais il y en a beaucoup qui veulent *deſpotiſer*.

J'ai voulu élever la voix de la Religion. Oui. Je ne croyois pas que ce langage fût étranger. Il ne devoit pas déplaire à des perſonnes qui vont encore en grande pompe à la MESSE, qui font faire même des ſervices qui ne ſont pas d'obligation. Elles ont ſans doute un plus noble motif que celui de ſatisfaire leur vanité.

Dans nos Temples j'euſſe été entendu. Je le ſais, mais je devois l'être également ailleurs. L'Egliſe n'étoit pas rendue à un USAGE PROFANE, puiſqu'on n'en avoit pas ôté l'Objet de NOTRE ADORATION; & l'on n'avoit pu le faire, je le répète, puiſqu'on n'avoit pas daigné avertir les Vicaires épiſcopaux. — *Tout autre objet que celui de LA LOI doit en être exclus & proſcrit.* Les Prêtres patriotes ne devroient donc pas y être injuriés ni perſécutés. — *Là les mauvais traitemens y ſont réprimés par les AUTORITÉS*

CONSTITUÉES, quand ils parviennent légalement à leur connoiſſance. Si les Autorités conſtituées s'y fuſſent trouvées un peu plutôt, ſi elles ne s'étoient pas fait attendre ſi long-tems, elles les auroient connus par elles-mêmes, & épargneroient au Citoyen délicat l'odieux d'une dénonciation. Mais elles ne le pouvoient ſurement pas, car on connoît leur zèle & leur amour de l'ordre. Vous me priez d'y recourir. Je le dirai encore une fois : je n'irai jamais que pour ſolliciter la grace de mes ennemis.

Si par quelques provocations inconſidérées, je n'ai pas indiſpoſé l'Aſſemblée contre moi. — Vous pratiquez très-bien la morale que vous prêchez. Selon vous, je dis des choſes *inſultantes & outrageantes ;* vous m'en dites, vous, de BIEN HONNÊTES & de BIEN FLATTEUSES, je vous en fais mon compliment.

Que je n'aviliſſe pas l'Aſſemblée par

des propos & des diatribes. — Mais qu'elle ne s'aviliſſe pas elle-même en ſouffrant qu'on m'en diſe dans ſon ſein.

Une Aſſemblée eſt toujours reſpectable & doit être reſpectée en ſa qualité d'Aſſemblée & d'hommes égaux. — Je reſpecte toutes les AMES HONNETES qui s'y trouvent : je vous l'ai écrit, & je vais le ſigner encore, MON CŒUR SERA TOUJOURS AU MILIEU D'ELLES . . . Nous ſommes *égaux*, EN DROITS, mais je ne ſuis pas *l'égal* d'un INSOLENT ni d'un BRUTAL.

L'offre que j'ai faite ne peut être réparée que par le ſacrifice de ma perſonne à la Patrie. — Je m'y ſacrifie comme vous, je la ſers à Bayeux comme vous, je ſuis à mon poſte comme vous, & j'y reſterai comme vous ; il n'y a pas moins d'honneur pour moi que pour vous, je n'y ſuis pas moins expoſé que vous, j'y ai été peut-être encore plus inſulté, plus menacé que vous, & CEPEN-

DANT JE NE PORTE POINT D'ÉPÉE COMME VOUS.

Que je ſacrifie, ma perſonne ! — J'ai ſacrifié auſſi ma bourſe, mon amitié même : ON NE ME REPROCHERA JAMAIS D'AVOIR EU LA MOINDRE INTELLIGENCE AVEC AUCUN ÉMIGRÉ. *Voilà le défi que je dois faire à telle ou telle perſonne dont je crois avoir lieu de me plaindre*, & elle ne m'en fera jamais qui ne ſoit accepté. Le jour où il faudra combattre les ANGLAIS ou TOUT AUTRE DESPOTE, je me trouverai avec elle ſur le champ de Bataille, & à coup sûr je n'y arriverai pas le dernier.

Paix, union, amour de l'ordre & de la Patrie, voilà ce qui convient à tous les Prêtres, ET CE QUE J'AI TOUJOURS PRÊCHÉ juſqu'ici; mais amour de la diſcipline, évolutions militaires, maniement continuel des armes, voilà ce qui convient également à un Chef de Bataillon, & ce que le

RÉPUBLICAIN ALADANE inſpirera toujours à tous les Compagnons de ſes travaux & de ſa gloire. Puiſſe le Ciel couronner les généreux efforts de celui qui immole ſon repos à notre bonheur, & dont il eſt ſi honorable d'être

Le Concitoyen & l'Ami,
M. MOULLAND,
Curé de St. Marin.

25 Mars 1793, l'an 2. de la Rép.